

Portrait en sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches

État de situation et perspectives
pour l'action communautaire locale

Accompagné par Pair
www.pair-services.org



Table des matières

Introduction	4
1.1 Présentation générale de la démarche	4
1.2 Méthodologie	5
État de la situation	7
2.1 L'action communautaire: un secteur incontournable de la sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches	8
2.2 Des limites à l'accessibilité des services offerts par les organismes communautaires	8
2.3 Des contraintes à la capacité d'action des organismes communautaires	9
2.4 Une mobilisation collective en quête d'un nouveau souffle	10
Perspectives et recommandations	11
3.1 À court terme, passer à l'action autour d'objectifs concrets	12
3.2 À moyen terme, faire de la sécurité alimentaire un projet collectif à plus large échelle	12
3.3 Obtenir un engagement volontaire, explicite et entier des organisations concernées	15
Plan d'action 2024-2026	16
4.1 Chantiers prioritaires pour l'an 1 - <i>Septembre 2024 à août 2025</i>	16
4.2 Chantiers prioritaires pour l'an 2 - <i>Septembre 2025 à août 2026</i>	17
Conclusion	18

Annexes

1 Portrait des services communautaires	20
1 Saine alimentation pour tous – Printemps 2024	20
2 Carte des services	24
2 Pistes de solution pour renforcer la sécurité alimentaire	25
3 Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire	32

Introduction

1

1.1 Présentation générale de la démarche

En septembre 2023, la MRC des Appalaches a lancé une démarche en collaboration avec le CISSS et la CDC des Appalaches visant à réfléchir avec les membres du comité local en sécurité alimentaire sur les moyens de renforcer la réponse aux besoins. Plus spécifiquement, la démarche visait à établir un portrait de la situation actuelle et à dégager des pistes de solution à court et plus long terme.

Les travaux ont été coordonnés par un comité composé de représentants de la MRC, de la CDC et du CISSS, avec l'accompagnement de la firme Pair :

Carole Mercier, *conseillère en développement territorial*, MRCA

Caroline Cloutier, *nutritionniste*, CISSSCA DSPu

Maxime Gagnon, *organisatrice communautaire*, CISSSCA DSPu

Mélissa Pomerleau, *directrice générale*, CDCA

Marianne Simard-Veillet, *directrice générale et consultante chez Pair*

La démarche a permis de :

- 1 **Répertorier les services offerts** par les principaux organismes communautaires actifs en sécurité alimentaire dans la MRC ;

- 2 **Dégager des constats** sur les limites et les besoins actuels en matière d'action communautaire ;

- 3 **Identifier des pistes de solution** en recueillant les idées des organismes communautaires et en documentant trois initiatives développées ailleurs: le Comptoir régional de Beauce, Champs d'action -le Collectif en sécurité alimentaire de Sherbrooke et Orapé ;

- 4 **Dégager trois recommandations** pour renforcer l'action communautaire en sécurité alimentaire et la réponse aux besoins ;

- 5 **Élaborer un plan d'action** à court terme proposant une structure transitoire axée sur la réalisation d'objectifs concrets pour assurer le passage à l'action.

Ce rapport présente les résultats de la démarche.



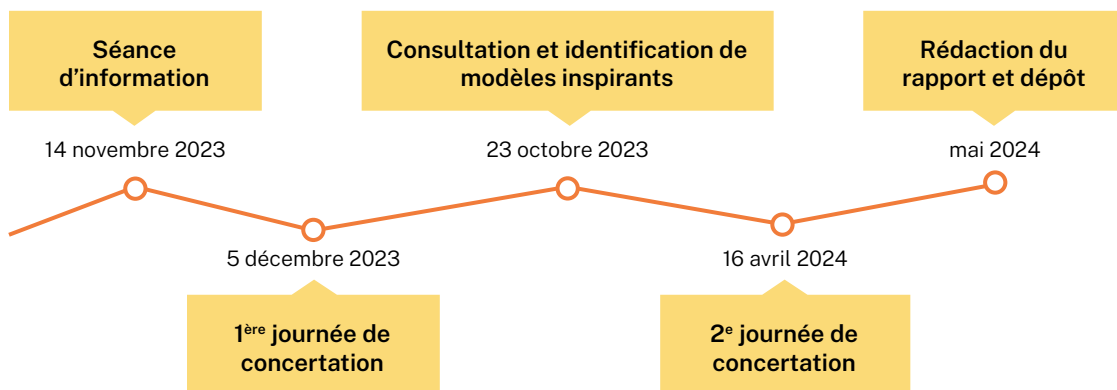
1.2 Méthodologie

Le processus a été configuré de façon à donner la voix aux organismes présents sur le terrain afin de partir de leur lecture de la situation. Deux journées de concertation ont été organisées pour permettre aux organismes d'échanger entre eux. Une consultation individuelle auprès de chacun d'entre eux a également été organisée en complément. Finalement, la documentation de trois initiatives ailleurs au Québec a complété la démarche¹.

1

Le Comptoir régional de Beauce, Champs d'action -le Collectif en sécurité alimentaire de Sherbrooke et Orapé. Voir en annexe.

Étapes réalisées



Grille d'analyse - la pyramide des impacts populationnels

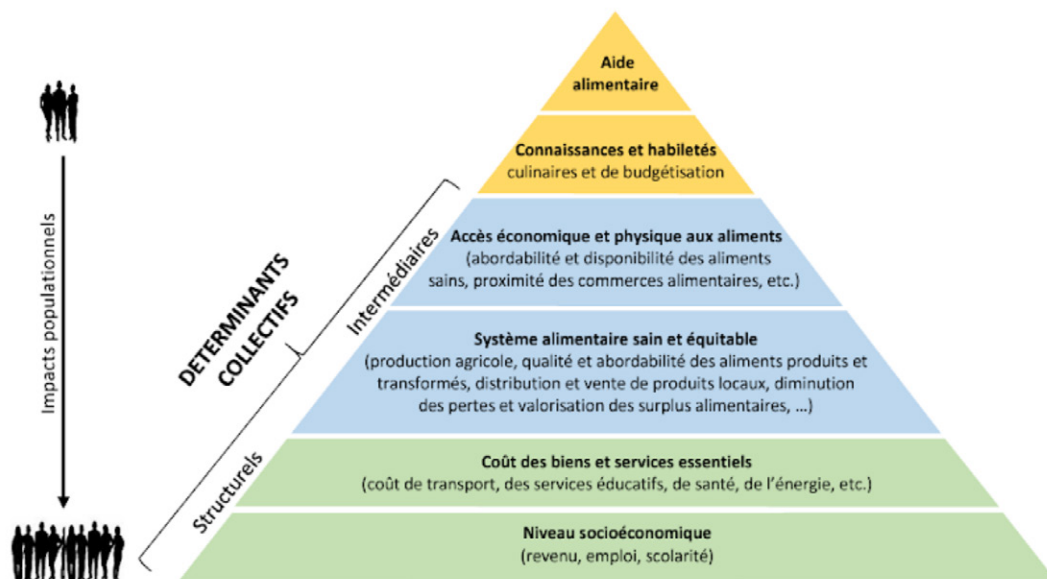
Pour orienter son évaluation, le comité de pilotage a adopté une grille d'analyse développée par la direction de la santé publique. Il s'agit de la *Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire*². Cette grille fait partie du cadre de référence régional en matière de sécurité alimentaire dans Chaudière-Appalaches.

2

Chénier, G. (2016). Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire, Chantier sur les déterminants sociaux de la santé, Direction de santé publique de la Montérégie, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Longueuil. Version synthèse à consulter en annexe.

En résumé, cette grille d'analyse identifie les différents déterminants sur lesquels agir pour favoriser la sécurité alimentaire. Ceux-ci peuvent être situés à un niveau individuel ou collectif.

- **Les déterminants individuels** sont ceux qui permettent de venir en aide directement auprès des personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire. Les initiatives qui permettent d'agir sur les déterminants individuels ont pour effet d'atténuer les conséquences de l'insécurité alimentaire et d'éviter le pire dans des situations de vie difficiles.
- **Les déterminants collectifs** sont les éléments qui permettent de prévenir l'insécurité alimentaire en assurant des conditions favorables sur un territoire donné. Il s'agit d'une part d'assurer la disponibilité des aliments et, d'autre part, d'assurer que la population a les moyens socio-économiques de se les procurer. Les actions se situant sur ce niveau s'attaquent ainsi aux causes à la source de l'insécurité alimentaire qui sont de nature économique, physique, politique et socioculturelle.



Limites

Comme toutes démarches, celle-ci comporte des limites. D'abord, il faut reconnaître que la sécurité alimentaire sur un territoire concerne un grand nombre d'acteurs. La présente démarche s'est concentrée sur l'action communautaire alors que d'autres secteurs jouent un rôle important en matière de sécurité alimentaire. Par ailleurs, la démarche n'a pas permis de faire un portrait des besoins populationnels en matière de sécurité alimentaire. Elle s'est plutôt concentrée sur l'élaboration d'un portrait des services offerts par les organismes communautaires, des limites et des besoins qu'ils observent dans le cadre de leur mission.

Nous croyons néanmoins que la démarche a contribué efficacement à l'avancement des connaissances en soutien à l'action pour la sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches.

État de la situation

2

- 1 L'action communautaire: un secteur incontournable de la sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches
- 2 Des limites à l'accessibilité des services offerts par les organismes communautaires
- 3 Des contraintes à la capacité d'action des organismes communautaires
- 4 Une mobilisation collective en quête d'un nouveau souffle





Douze organismes communautaires actifs en sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches ont participé à la démarche. Leurs services ont été répertoriés dans un tableau des déterminants de la sécurité alimentaire. Cet exercice a permis de dresser un portrait des services actuels. Le lecteur peut se référer à l'**annexe** pour en prendre connaissance.

2.1 L'action communautaire : un secteur incontournable de la sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches

Le premier constat que l'on peut dresser concerne le positionnement des organismes communautaires dans la *pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire*.

Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel et prépondérant dans l'aide directe à la population en situation d'insécurité alimentaire. Les services de dépannage alimentaire et de développement des connaissances et des compétences sont les plus développés dans le secteur communautaire local. En d'autres mots, les organismes communautaires agissent de façon importante sur les déterminants individuels de la sécurité alimentaire.

Certaines personnes sont critiques des organismes d'aide alimentaire selon l'adage qui dit que : *il est préférable de fournir l'équipement et d'apprendre à pêcher plutôt que de donner du poisson*. Il est vrai que l'aide alimentaire est une mesure palliative. Cependant, l'indice de défavorisation matérielle et sociale est élevé dans plusieurs secteurs de la MRC des Appalaches. Avec l'augmentation de la pauvreté, il est difficile d'imaginer un avenir proche où l'entièreté de la population sera à l'abri de situation nécessitant le recours à un organisme d'aide alimentaire. Le renforcement de l'action au niveau individuel demeure absolument nécessaire dans la MRC des Appalaches pour agir auprès des franges les plus vulnérables de la population.

Par ailleurs, certains organismes communautaires locaux vont aussi au-delà de l'aide individuelle. Ils contribuent aux efforts pour bâtir un système alimentaire local renforçant la disponibilité et l'accès aux aliments sains dans la MRC. L'ouverture du Carrefour alimentaire - un pôle important de développement dans la ville de Thetford Mines - en est un bon exemple. Le secteur communautaire démontre par ces initiatives qu'il peut jouer un rôle en matière de changement systémique pour le développement du potentiel nourricier dans la MRC des Appalaches. En d'autres mots, le secteur communautaire est également actif au niveau collectif de la *pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire*. Par ailleurs, des infrastructures collectives telles l'incubateur agroalimentaire des Appalaches et le centre agroalimentaire des Appalaches ouvrent des perspectives de développement à cet égard.

Ce constat est une invitation à reconnaître pleinement le rôle central et l'apport essentiel des organismes communautaires en matière de sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches, mais aussi à en voir les limites au-delà desquelles doivent intervenir d'autres acteurs, notamment institutionnels, privés et politiques.

2.2 Des limites à l'accessibilité des services offerts par les organismes communautaires

Le deuxième constat concerne la difficulté pour certaines personnes nécessitant le recours aux organismes d'aide alimentaire d'accéder aux services en place.

Il est d'abord important de souligner que les secteurs de la MRC ne bénéficient pas tous d'une couverture de services équivalente, le secteur nord étant plus

défavorisé sur ce plan. Si le secteur Nord mérite une attention particulière, il faut souligner que l'accès est limité pour certaines personnes dans l'ensemble du territoire des Appalaches. Le manque de transport en est le principal frein. Le transport est un défi dans plusieurs régions du Québec; c'est le cas dans la MRC des Appalaches. Pour y faire face, deux stratégies complémentaires doivent être mises en place: le développement de services de proximité et l'augmentation des possibilités de transport pour le déplacement des personnes venant chercher l'aide alimentaire. Dans le premier cas, ce sont les organismes qui vont vers les personnes (ex. points de chute, popotes roulantes, frigos collectifs). Dans l'autre, ce sont les personnes qui viennent vers les services (navette, taxi-bus, etc.).

Finalement, l'accessibilité des services est également limitée pour la population immigrante ne parlant pas français. Bien que cette réalité soit marginale au sein de certains organismes, d'autres vivent les difficultés associées à la prestation de service auprès de cette frange de la population qu'ils associent à la faiblesse de la structure globale d'accueil et d'intégration au sein de la MRC.

2.3 Des contraintes à la capacité d'action des organismes communautaires

Bien que les organismes communautaires jouent un rôle essentiel en matière de sécurité alimentaire, leur capacité d'action est entravée par des contraintes importantes sur le plan des ressources. Parmi les besoins communs les plus importants, soulignons:

- Le rehaussement, la stabilisation et la prévisibilité de leur financement;
- L'agrandissement, le recrutement, l'organisation du travail et la formation continue du personnel pour faire face à la hausse et la complexification des besoins (fonctionnement avec ressources réduites, multiplication des tâches et des responsabilités, hausse des besoins et adaptation aux nouveaux profils de clientèles, etc.);
- La gestion des demandes difficile en raison de la charge causée par leur hausse importante et par le manque de méthode et d'outils standardisés entre les organismes;
- L'approvisionnement en denrée complexifiée par les exigences d'accréditation de Moisson Beauce et par la difficulté à trouver des fournisseurs dans un territoire où peu d'épiceries sont présentes. Cette situation est source de tension en créant une dynamique délétère de concurrence entre les organismes pour l'accès aux denrées;
- La relève, le recrutement et le maintien de la motivation des bénévoles sur lesquels reposent plusieurs services.

Compte tenu de la volonté de renforcer la sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches, il est important de souligner que le potentiel communautaire en matière d'aide individuelle et de changement systémique est restreint par ces obstacles.

Il est difficile d'envisager que les organismes communautaires en place puissent faire plus que ce qu'ils font déjà, et même pour certains de maintenir les services existants, sans parvenir à d'abord lever ces

contraintes. Le soutien aux organismes communautaires devrait être pleinement intégrée à la stratégie d'action en matière de sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches.

2.4 Une mobilisation collective en quête d'un nouveau souffle

Tous reconnaissent l'importance de travailler ensemble pour trouver des solutions à des problèmes qui ne peuvent se résoudre seul. Le quatrième constat concerne les défis à relever pour réunir les conditions d'une mobilisation collective efficace au profit de la sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches.

À l'heure actuelle, la concertation et la mobilisation entre les organismes communautaires dans la MRC se fait au sein du comité local en sécurité alimentaire, sous la coordination de l'équipe de santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches et l'on reconnaît une meilleure collaboration qu'auparavant.

Toutefois, on déplore les difficultés à maintenir le dynamisme du comité malgré les bonnes intentions de tous. La coordination et le partage d'information entre les organismes semble faire défaut. La concertation et la mobilisation entre les organismes sont perçus comme fragmentés, avec une vision globale manquante.

Les freins suivants sont identifiés :

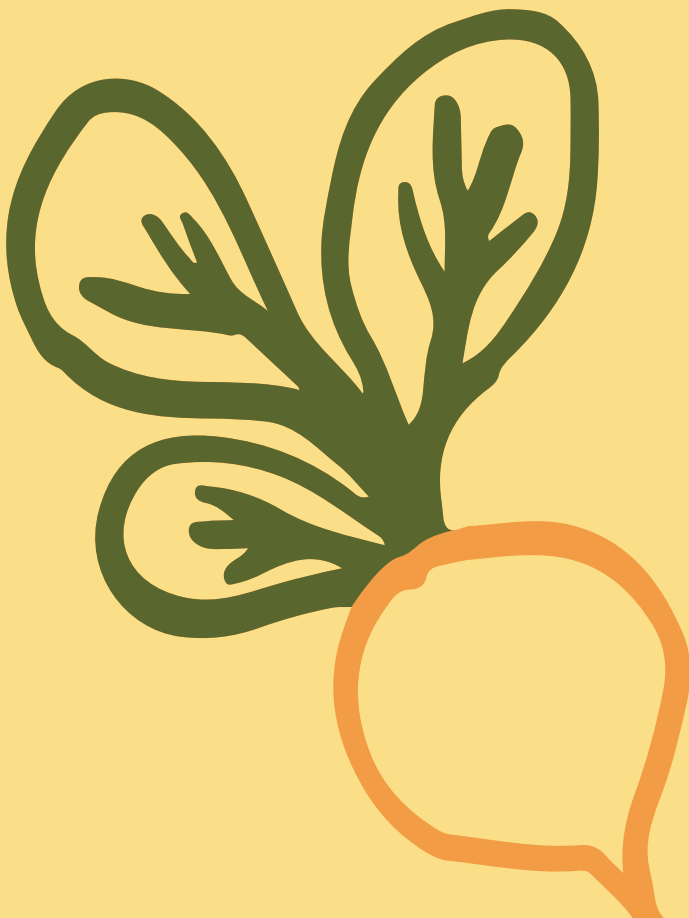
- Les défis financiers et le manque de ressources entravent la capacité des organismes à s'engager activement en matière de concertation et de mobilisation collective. Le manque de ressources dédiées par d'autres entités (ex. MRC, CISSS, CDC) freine aussi l'organisation collective ;
- L'absence de réel pouvoir du comité en place, en raison de son manque de lien avec le politique et les autres acteurs du milieu (ex. institutions scolaires, entreprises privées, etc.)
- La collaboration entre des acteurs aux missions et aux logiques d'action différentes peut soulever la méfiance, voire de la réticence à collaborer. Il est bon de rappeler que les organismes communautaires s'inscrivent dans une logique d'autonomie vis-à-vis de l'État. Ils sont déterminés à conserver leur unicité en exerçant le pouvoir de déterminer leur mission, leurs orientations, leurs pratiques et leur mode de fonctionnement. L'autonomie des organismes ne signifie pas agir en vase clos, mais elle renvoie à leur pouvoir de déterminer avec qui ils s'associent en fonction de leurs objectifs propres. La mobilisation doit être pensée de manière à concilier les intérêts et à permettre à tous les acteurs d'en retirer des avantages pour leur propre mission.

La lenteur des changements et le fait que certaines personnes ont le sentiment que les discussions se répètent sans aboutir à des actions concrètes découragent la participation et suscitent un scepticisme devant de nouvelles initiatives de concertation. Cette situation est alimentée par un manque de leadership, les organisations se renvoyant la balle du suivi et de l'aboutissement des travaux du comité local en sécurité alimentaire. Le manque de clarté sur les rôles et responsabilités de chacun et, surtout, l'absence d'un porteur officiel avec des ressources dédiées et suffisantes sont identifiés comme des obstacles au passage à l'action.

Perspectives et recommandations

3

- 1 À court terme, passer à l'action autour d'objectifs concrets
- 2 À moyen terme, faire de la sécurité alimentaire un projet collectif à plus large échelle
- 3 Obtenir un engagement volontaire, explicite et entier des organisations concernées



3.1 À court terme, passer à l'action autour d'objectifs concrets

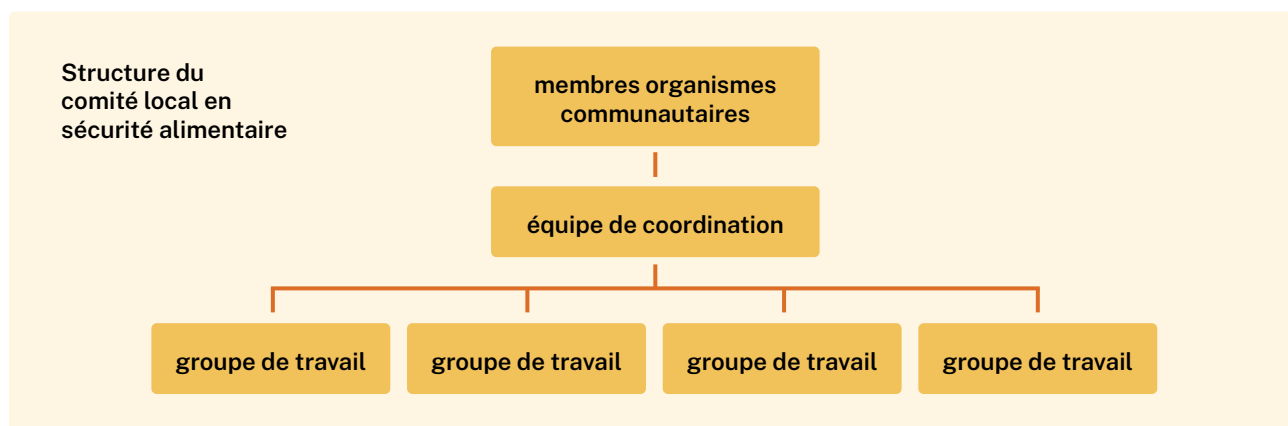
Il apparaît nécessaire d'instaurer rapidement une nouvelle dynamique permettant de remobiliser le noyau d'acteurs centraux du développement collectif que sont les organismes communautaires, leur CDC, la MRC et le CISSS. Cette première étape est la condition préalable à toute action de plus grande envergure.

Pour ce faire, nous recommandons de structurer la mobilisation autour d'objectifs concrets répondant aux besoins opérationnels des organismes et de se concentrer sur un horizon court terme de 2 ans. Nous croyons que cette approche permettra de rétablir la confiance et permettra de réunir les conditions nécessaires pour une mobilisation à plus grande échelle dans un second temps.

Il faut donc concevoir la période 2024-2026 comme transitoire en misant sur ce qui est déjà en place et sur ce sur quoi les acteurs peuvent agir maintenant. Durant cette période le comité local en sécurité alimentaire pourrait se renforcer en balisant son fonctionnement de la façon suivante :

- Les membres du comité sont les organismes communautaires actifs en matière de sécurité alimentaires dans la MRC des Appalaches qui y adhèrent sur une base volontaire ainsi que la CDC des Appalaches, la MRC des Appalaches et le CISSS de Chaudières-Appalaches ;
- Le comité adopte un plan d'action concret et se réunit trois ou quatre fois pour en faire le suivi.
- En fonction de ses priorités d'action, des groupes de travail sont créés afin de prendre en charge des dossiers particuliers. Ces groupes sont composés d'organismes qui désirent s'impliquer. Leur travail se réalise entre les rencontres du comité local ;
- Le comité est coordonné par une équipe dont la composition est à définir. Cette équipe de coordination a pour mandat de planifier et organiser les rencontres du comité lui-même et de ses groupes de travail. Il assure le suivi des travaux et, le cas échéant, la production des livrables (ex. rapports, etc.).
- L'équipe de coordination mène des représentations pour l'obtention d'un financement permettant de soutenir les travaux prévus pour la période 2024-2026. Le cas échéant, une réflexion doit être menée sur les responsabilités de fiducie et de gestion du financement obtenu.

Voir la proposition de Plan d'action 2024-2026 à la page 15.



3.2 À moyen terme, faire de la sécurité alimentaire un projet collectif à plus large échelle

Au-delà d'une vision à court terme, des changements plus structurants apparaissent nécessaires pour solutionner certaines difficultés et pour mieux répondre aux besoins dans la MRC des Appalaches.

La sécurité alimentaire est un enjeu complexe d'intérêt commun. L'obtention de meilleurs résultats en termes de réponse aux besoins de la population requiert une collaboration entre des acteurs provenant de différents milieux. Or, toute démarche collective réunissant des acteurs d'horizons différents ne peut fonctionner que si ceux-ci y adhèrent, car ils y voient un avantage et un moyen de réaliser leur mission propre. Il est donc nécessaire de définir une vision commune qui les rallie et leur permet de se projeter ensemble vers un but commun.

La démarche actuelle a permis de jeter les bases d'une telle vision, en partant d'une compréhension commune de ce qu'est la sécurité alimentaire et de ce que signifie agir en sa faveur.

Vers un cadre d'intervention local

Les membres du comité local en sécurité alimentaire, de même que la MRC, le CISSS et la CDC ont pu échanger sur leur compréhension de ce qu'est la sécurité alimentaire. Cet exercice a permis de développer un langage commun en définissant ensemble la notion de sécurité alimentaire et en identifiant les moyens d'agir en sa faveur.

La définition qui en ressort appelle à la responsabilisation des acteurs dans la MRC des Appalaches pour assurer la disponibilité et l'accès aux aliments sains et nutritifs pour tout le monde, en particulier pour la population en situation de vulnérabilité.

- La sécurité alimentaire consiste à pouvoir s'alimenter de façon à répondre à un besoin de base prioritaire.
- Elle est liée à l'accessibilité des aliments et des services. La sécurité alimentaire est possible lorsque les aliments sains et nutritifs sont disponibles sur le territoire, mais aussi lorsque la population a les moyens physiques et économiques de se les procurer, et ce en tout temps.
- La sécurité alimentaire est un déterminant fondamental de la santé et du bien-être permettant aux individus de se développer, de s'intégrer et de participer pleinement à la société. Les coûts sociaux et économiques de l'insécurité sont importants. Il s'agit donc d'un déterminant de la santé publique.
- La sécurité alimentaire s'inscrit dans une perspective de justice sociale et de respect du droit fondamental de se nourrir. Il s'agit d'un droit qui doit être garanti pour tous. Conséquemment, une attention particulière doit être portée aux personnes en situation de vulnérabilité de façon à ne laisser personne de côté.
- Finalement, la sécurité alimentaire est une responsabilité collective, partagée entre l'individu, la collectivité et les gouvernements. Elle requiert un engagement continu de tous les intervenants.

Définition proposée

La sécurité alimentaire est atteinte lorsque des aliments sains et nutritifs sont disponibles sur le territoire et lorsque toute la population a les moyens physiques et économiques de se les procurer, et ce en tout temps, de façon à satisfaire ses besoins pour mener une vie saine et active.

Dans une perspective d'équité et de justice sociale, la sécurité alimentaire est une responsabilité collective liée au droit fondamental de se nourrir. Elle vise l'accès à une « saine alimentation pour tous » sur l'ensemble du territoire de la MRC des Appalaches et elle accorde une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité.

La réflexion a également porté sur la manière d'organiser une collectivité pour agir efficacement en faveur de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, la *pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire* développée par la direction de la santé publique du Québec a été jugée utile en identifiant les déterminants sur lesquels agir.

Cependant, celle-ci devrait être adaptée pour ne pas hiérarchiser les niveaux d'intervention (agir sur les déterminants individuels versus sur les déterminants collectifs). À l'échelle de la MRC, il a été spécifié qu'il ne s'agit de créer des divisions en mettant en opposition l'aide individuelle et les changements systémiques. Sans le niveau collectif, les solutions correctives et durables ne seront pas trouvées. Sans le niveau individuel, des personnes seront laissées de côté, surtout dans un contexte où l'indice de défavorisation matérielle et sociale est élevé.

Il s'agit donc de bâtir un continuum d'intervention local entre des différents acteurs pour agir sur l'ensemble des déterminants de la sécurité alimentaire. La démarche a permis de voir que plusieurs éléments du continuum d'intervention étaient déjà en place, que d'autres pourraient s'ajouter, et que l'ensemble de ces actions doivent être arrimées et soutenues efficacement. Cette vision de l'organisation des services en matière de sécurité alimentaire préfigure un projet local d'envergure pour l'ensemble de la MRC des Appalaches.

En prenant appui sur la compréhension commune de ce qu'est la sécurité alimentaire et de ce que signifie agir en sa faveur, le projet collectif pourrait se décrire ainsi :

Vers un projet collectif rassembleur

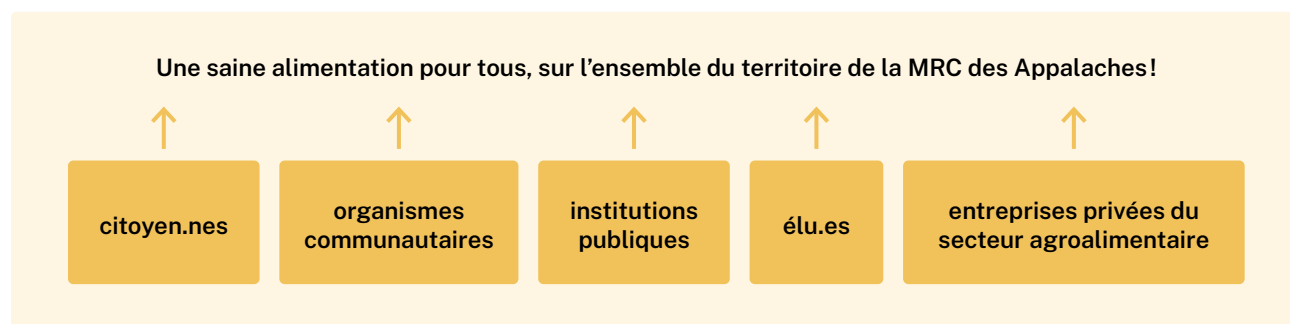
Une saine alimentation pour tous, sur l'ensemble du territoire de la MRC des Appalaches !

Travailler ensemble, avec tous les acteurs concernés, pour organiser un continuum d'intervention fort et efficace permettant d'assurer la sécurité alimentaire à toute la population des Appalaches.

Il convient de dire que ce projet concerne l'ensemble de la collectivité et qu'il va bien au-delà des organismes communautaires et de leur comité local en sécurité alimentaire. Il interpelle également les institutions publiques, le privé, le politique et les citoyens eux-mêmes. Si le noyau d'acteurs centraux que sont les organismes communautaires, leur CDC, la MRC et le CISSS souhaite endosser ce projet, il leur sera nécessaire de réfléchir au modèle de gouvernance approprié pour le mener à bien dans le respect des capacités et des limites de chacun.

Une responsabilité et un engagement collectif

Travailler ensemble, avec tous les acteurs concernés, pour organiser un continuum d'intervention fort et efficace :



3.3 Obtenir un engagement volontaire, explicite et entier des organisations concernées

Les recommandations présentées dans ce rapport engagent les organismes, la CDC, la MRC et le CISSS. Leur mise en œuvre dépend de leur adhésion. Nous recommandons que chacune des organisations concernées se positionne de façon à obtenir de leur part un engagement volontaire, explicite et entier.

Pour soutenir cette prise de décision, plusieurs questions doivent être adressées.

- 1 La CDC, la MRC et le CISSS acceptent-ils d'assumer la responsabilité de coordination et de dédier des ressources humaines pour y consacrer le temps nécessaire ?
- 2 Les organismes communautaires adhèrent-ils à la structure et au plan proposé à court terme pour 2024-2026 tel que présenté dans ce rapport ?
- 3 Si oui, sont-ils en mesure de participer aux groupes de travail pour les chantiers l'an 1 ?
- 4 Plus globalement, le projet collectif à long terme défini dans ce rapport est-il pertinent à leurs yeux ? Se voient-ils comme partie prenante de ce projet ?
- 5 Est-il possible de se positionner et d'obtenir un engagement formel et explicite de chacune des organisations pour s'assurer d'une adhésion organisationnelle au-delà des personnes qui les représentent (ex. résolution) ?

Plan d'action 2024-2026

4

Proposition du comité local en sécurité alimentaire

4.1 Chantiers prioritaires pour l'an 1 - *Septembre 2024 à août 2025*

Priorité 1



Outil d'évaluation

Développer un outil standardisé d'évaluation des demandes

Décembre 2024

Implantation

Août 2025

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

Priorité 2



Trajectoire des services

Documenter la trajectoire - la succession d'étapes - que doit franchir une personne souhaitant avoir recours à l'aide alimentaire

Août 2025

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

Priorité 3



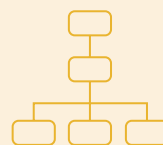
Réseautage et soutien mutuel

Organiser des activités d'échange d'information et de formation en réponse aux besoins des organismes

Tout au long de l'année

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

Priorité 4



Gouvernance

Compléter une réflexion sur la gouvernance de l'instance de concertation à établir à plus long terme

Août 2025

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

4.2 Chantiers prioritaires pour l'an 2 - *Septembre 2025 à août 2026*

Priorité 1



Borne des Appalaches

Bonifier le volet sécurité alimentaire de la borne des Appalaches afin de mieux transmettre l'information à la population

Décembre 2025

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

Priorité 2



Approvisionnement

Mettre en place des stratégies communes afin de garantir un approvisionnement suffisant en denrées aux organismes locaux

Août 2026

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

Priorité 3



Accessibilité

Développer des services de proximité et identifier des solutions de transport qui susciteront l'adhésion du milieu

Août 2026

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

Priorité 4



Recherche et plaidoyer

Collecter les données requises afin de afin d'obtenir un financement à plus long terme pour la concertation locale

Août 2026

Responsable: à déterminer
Participants: à déterminer

Conclusion

5

Trois recommandations ont été formulées pour soutenir le renforcement de l'action communautaire et la réponse aux besoins en matière de sécurité alimentaire.

- 1 À court terme, passer à l'action autour d'objectifs concrets

- 2 À plus long terme, aller plus loin en faisant de la sécurité alimentaire un projet collectif rassembleur

- 3 Obtenir un engagement volontaire, explicite et entier des organisations concernées

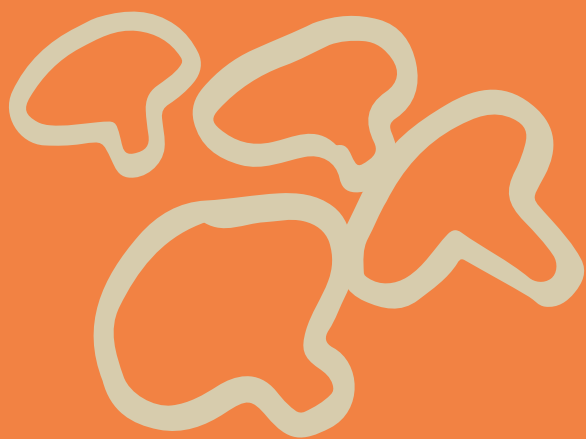
Une structure et un plan d'action ont été proposés pour les deux prochaines années. La table est donc mise pour la suite des efforts. Ce rapport pose une nouvelle pierre dans l'édifice de la mobilisation collective en faveur de la sécurité alimentaire dans la MRC des Appalaches. Le dépôt de ce rapport est l'aboutissement de la démarche amorcée en septembre 2023, mais il représente également le début d'une nouvelle étape.

La diffusion et l'appropriation des résultats de cette démarche sera importante pour la suite des choses. Nous encourageons donc les porteurs de ce projet à bien préparer les suites.

En terminant, nous voulons remercier toutes les personnes et les organismes qui ont participé à la démarche, en particulier les membres du comité de pilotage pour leur confiance et le plaisir que la consultante a eu à travailler avec elles.

Annexes

- 1 Portrait des services communautaires
- 2 Pistes de solution pour renforcer la sécurité alimentaire
- 3 Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire



Annexe 1

Portrait des services communautaires

1 Saine alimentation pour tous – Printemps 2024

TYPES D'INTERVENTIONS	ORGANISMES	PARTICULARITÉS
Aide et solidarité alimentaire		
Comptoirs d'aide alimentaire <i>Formule: paniers d'aliments</i>	La Vigne <i>Thetford</i>	Fréquence: 1 panier par semaine offert aux personnes inscrites, 1 visite/sem/inscription Distribution les lundi, mercredi et vendredi de 13 h à 15 h Paniers de Noël Service offert à la Ville de Thetford Mines et les municipalités du Secteur Nord (<i>Sacré-Cœur-de-Jésus, St-Pierre-de-Broughton, East Broughton, Ste-Clotilde-de-Beauce, Adstock, Irlande, St-Adrien-d'Irlande, St-Jean-de-Brébeuf, Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds</i>) Accrédité par Moisson-Beauce
	Le Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) <i>Disraeli</i>	Fréquence: 2 distributions par mois Paniers de Noël Service offert aux municipalités du Secteur Sud (<i>Ville de Disraeli, la Paroisse de Disraeli, les municipalités de Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Julien, Sainte-Praxède, Saint-Fortunat, Beaulac-Garthby et Saint-Joseph-de-Coleraine</i>) Accrédité par Moisson-Beauce
	Le Samaritain <i>Disraeli</i>	Fréquence: 1 panier/mois Distribution le 1 ^{er} vendredi du mois Accrédité par Moisson-Beauce

Dépannage alimentaire <i>Formule: dépannage d'urgence, dépannage ponctuel, Frigo-partage</i>	Centre femmes La Rose des Vents 📍 <i>Thetford</i>	Plats congelés (surplus cuisines collectives) en dépannage donnés ou à faible coûts Paniers de Noël
	Le centre d'entraide le SPOT 📍 <i>East-Broughton</i>	Dépannage alimentaire Frigo-partage Panier de Noël et de Pâques
	Réseau d'entraide des Appalaches (REA) 📍 <i>Thetford</i>	Dépannage avec mets cuisinés par le REA (lundi et jeudi) Frigo-partage (Frigo manges-DONS) au Centre-Ville de Thetford
	Domrémy 📍 <i>Thetford</i>	Via l'Espace 360 (Accueil inconditionnel) : Dépannage ponctuel grâce aux surplus reçus de services traiteurs de la région.
	Saint-Vincent-de-Paul	Référents vers la banque alimentaire La Vigne Remise de bons d'épicerie Fusion des anciennes St-Vincent-de-Paul en mars 2024 avec un numéro téléphone unique pour faire une demande (Grand Thetford, soit de Black Lake à Robertsonville) : 418-335-2302
	Comités d'aide	Comité de bienfaisance de Coleraine (presbytère)
	Concert'Action Beaulac-Garthby (C.A.B.)	Bons d'épicerie, plats congelés à petits prix et livraison sur demande Frigo-partage Secteurs desservis: <i>Beaulac-Garthby, St-Fortunat et St-Jacques-le-Majeur</i>
Fondation des collations pour élèves démunis (FCED)	Offre de deux collations santé par jour durant la majorité des jours de classe aux écoles primaires du CSS des Appalaches et au High School. Élèves ciblés selon critères faibles revenus, références nécessaires	
Distribution alimentaire auprès des populations vulnérables	Réseau d'entraide des Appalaches (REA) 📍 <i>Thetford</i>	Soupers communautaires organisés par les travailleurs de rue, à Thetford Soupe de la solidarité
	Popote roulante de Association Action volontaire Appalaches (A.A.V.A)	Service offert aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes ayant une maladie liée au vieillissement ou ayant un diagnostic de cancer, aux proches aidants de personnes âgées et aux personnes en convalescence. Les repas sont livrés par des bénévoles. La Popote est offerte dans les municipalités suivantes: <i>Thetford Mines et le secteur de Black Lake, St-Pierre-de-Broughton, East-Broughton, Adstock (secteur St-Méthode), Disraeli</i>
	Le Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) 📍 <i>Disraeli</i>	Dîners communautaires 1X/mois, sur inscription 6\$

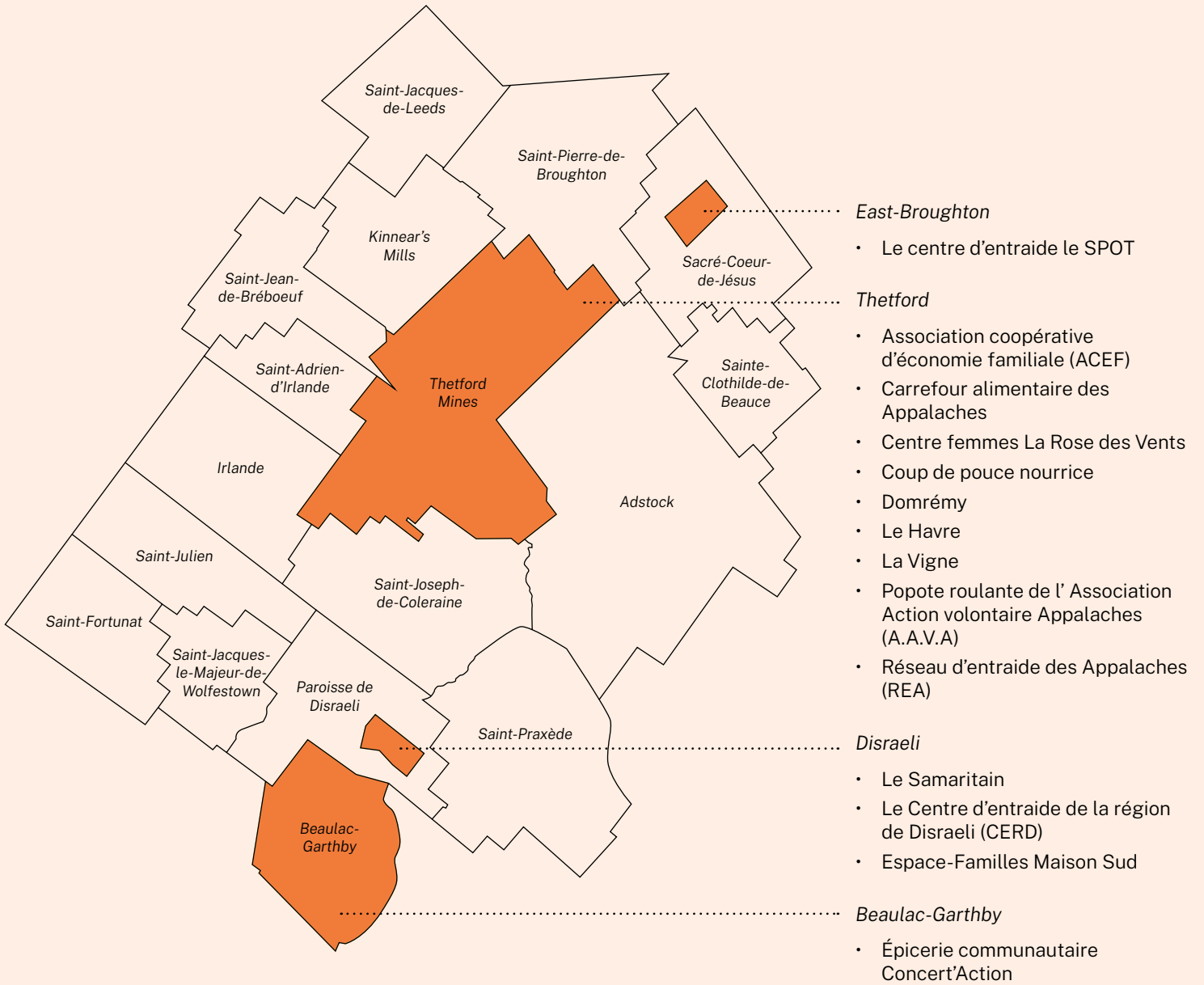
Activités de développement des connaissances et compétences culinaires et budgétaires

Ateliers éducatifs (alimentation, gestion budgétaire, couponnage, jardinage, etc.) Ateliers de cuisine	Carrefour alimentaire des Appalaches 📍 <i>Thetford</i>	Ateliers éducatifs en saine alimentation et ateliers culinaires
	Coup de pouce nourrice 📍 <i>Thetford</i>	Ateliers de cuisine occasionnels
	Domrémy 📍 <i>Thetford</i>	Activités pour développement connaissances en alimentation pour la clientèle hébergée
	Le Havre	Ateliers de cuisine occasionnels
	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) 📍 <i>Thetford</i>	Aide au budget Service offert pour la population de la MRC des Appalaches
	Le Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) 📍 <i>Disraeli</i>	Ateliers de cuisine thématiques
	Espace-Familles Maison Sud 📍 <i>Disraeli</i>	Ateliers de cuisine occasionnels
	Centre d'entraide le SPOT 📍 <i>East-Broughton</i>	Ateliers éducatifs en saine alimentation et ateliers culinaires
Cuisines collectives	Centre femmes La Rose des Vents	Service offert à quatre groupes, soit; deux groupes pour les femmes à faibles revenus et ayant des enfants à charge de moins de 18 ans dont un à Thetford et l'autre à Black Lake et deux autres groupes pour les femmes vivant seules.
	Réseau d'entraide des Appalaches (REA)	Groupes s'adressant à diverses clientèles du REA : hommes, femmes, familles, jeunes, végétariens.
	Domrémy	Côte-Ouest-espaces loisirs
	Le Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD)	Chaque jeudis et 1 mercredi sur 2
	Centre d'entraide le SPOT	3x / mois

Accès économique et physique aux aliments

Épiceries communautaires	Épicerie communautaire du Carrefour alimentaire des Appalaches	
	Épicerie communautaire Concert'Action de Beaulac-Garthby	
Jardinage	Jardins communautaires	Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) -16 bacs communautaires Concert'Action de Beaulac-Garthby Municipalité de Beaulac-Garthby Municipalité St-Julien
	Espaces Incroyables comestibles	Thetford: Fontaine verte au Centre-Ville, Parc Desjardins secteur Black Lake
Marché de proximité	Producteurs locaux	Marché public de Thetford Mines: tous les samedi matin, de juin à la mi-septembre
	Producteurs locaux	Kiosques à la ferme https://www.legoutdecheznous.com/producteurs/?_producteurs_marche=sur-place
Approvisionnement à la ferme	Producteurs locaux	Paniers de légumes https://www.legoutdecheznous.com/producteurs/?_producteurs_types=paniers-de-legumes
	Carrefour alimentaire des Appalaches	Le Carrefour est le « facilitateur » entre les producteurs et les organismes pour : <ul style="list-style-type: none"> • Ententes diverses entre producteurs locaux, marchés d'alimentation et organismes pour se procurer, par exemples, des aliments invendus, déclassés et ce, à coûts abordables. • Activités de glanage: Offres ponctuelles de certains producteurs pour récupération aux champs (type glanage) par des organismes de la région (équipe de bénévoles)
Accès aux lieux d'approvisionnement	Association Action volontaire Appalaches (A.A.V.A)	Accompagnement transport à l'épicerie Ce service permet à la personne d'être accompagnée par un bénévole pour aller faire son épicerie. Le service peut être offert une fois aux deux semaines.
	Taxi Bus Thetford	Transport collectif organisé pour les résidents de la Ville de Thetford

2 Carte des services



Annexe 2

Pistes de solution pour renforcer la sécurité alimentaire

Tiré de la présentation faite le 16 avril 2024 lors de la 2^e journée de concertation



Vos pistes de solution

Soutenir la capacité d'action des organismes



Consolider le financement nécessaire aux organismes communautaires

- Accompagnement et facilitation à l'obtention d'un numéro de charité
- Développement d'une mobilisation communautaire pour le soutien financier (fondation locale ?)
- Réviser et bonifier les programmes de financement à la mission

Initiative à découvrir

Allez voir ce que ORAPÉ a développé comme modèle de financement (présenté plus loin)



Outiller les organismes

- Développer des solutions collectives à l'approvisionnement en développant des partenariats communs avec les fournisseurs
- Adapter et développer nos infrastructures - mutualiser nos ressources
- Développer l'offre de formation pour le personnel en fonction des besoins



Favoriser l'engagement et la gestion bénévole

- offrir des incitatifs à l'engagement
- accueillir des personnes qui doivent effectuer des travaux communautaires
- doter les organismes d'outils de recrutement et d'accompagnement
- offrir des formations sur la gestion des bénévoles
- organiser des périodes de réflexion en collaboration avec la CDC
- sensibiliser et promouvoir davantage les bienfaits de l'action bénévole auprès des dirigeants municipaux, mais également auprès des associations de personnes retraitées et du grand public;
- désigner une personnes ou un organisme responsable pour stimuler et diriger l'engagement bénévole vers les organismes qui en ont besoin

Outil inspirant

Découvrez la plateforme MutuAli développée par la Cantine pour Tous utilisée par collectif de Sherbrooke (présenté plus loin)



Vos pistes de solution

Renforcer l'accessibilité des services



Faciliter le déplacement des personnes par des solutions de transport

- Réfléchir aux solutions de transport collectif sous l'angle de la sécurité alimentaire
- Améliorer les conditions d'utilisation du service de taxi-bus
- Mettre en place des navettes les jours de distribution alimentaire
- Faire appel aux bénévoles pour les déplacements ponctuels
- Solliciter les partenaires référents pour assurer le transport des personnes usagères

Développer davantage de services communautaires de proximité



- Prioriser le secteur Nord dans le développement de services
- Développer des points de chute
- Mettre sur pied davantage de frigos collectifs
- Dynamiser les services de popotes roulantes
- Repenser la logistique de livraison vers la clientèle par le développement d'une collaboration avec les municipalités et le développement d'un réseau de partage de locaux



S'adapter à la population immigrante allophones

- Développer et offrir aux organismes du matériel adapté de communication (traduit), ainsi qu'à des traducteurs et des personnes de références dans la MRC
- Mettre en place une concertation entre les acteurs concernés pour faciliter les échanges autour de la question plus globale de l'intégration des personnes immigrantes au sein de la MRC

Vos pistes de solution pour renforcer la collaboration entre les organismes communautaires et la mobilisation à plus large échelle



Renforcer le partage d'information entre organismes permettant de mieux connaître les services offerts

- Compléter et mettre à jour régulière et diffusion du portrait des services
- Organiser de moments d'information et de réseautage sur les services et projets
- Créer une plateforme commune et centralisée d'information

Outils inspirants

Explorer la plateforme de la MRC de Beauce-Sartigan (présentée plus loin)



Explorer la carte interactive du collectif de Sherbrooke (présentée plus loin)



Favoriser l'arrimage entre les services communautaires d'aide alimentaire

- Formaliser une trajectoire de services d'aide alimentaire et faciliter le référencement grâce à la présence d'intervenants de liaisons | travailleurs de rue
- Simplifier et optimiser la gestion des demandes et le référencement entre les services :
 - Centraliser la gestion des demandes au sein d'un guichet unique d'accès aux services d'aide alimentaire redirigeant la personne vers l'organisme approprié
 - Adopter un formulaire standardisé d'évaluation entre tous les organismes

Initiative à découvrir

Allez voir ce que les organismes ont mis en place dans la MRC de Beauce-Sartigan (présentée plus loin)



Revoir les instances de concertation pour une mobilisation collective plus efficace

- Allouer des ressources financières et humaines dédiées
- Revoir le comité en sécurité alimentaire :
 - La mission et les objectifs
 - Le leadership
 - La structure et le fonctionnement interne
 - Le membership
- Tisser des liens avec le politique et susciter l'engagement des acteurs des autres secteurs et réseaux en alimentation et en sécurité alimentaire (ex. écoles, producteurs, etc.)

Initiative à découvrir

Allez voir ce que le Collectif en sécurité alimentaire de Sherbrooke a mis en place (présenté plus loin)

MRC de Beauce-Sartigan

Un bel exemple de collaboration et d'arrimage entre les organismes locaux

Présentation

Dans la MRC de Beauce-Sartigan, le milieu a révisé ses critères d'admissibilité et a procédé à la mise en place d'une évaluation uniformisée des demandes. La gestion des demandes et de l'approvisionnement des denrées est centralisées au sein d'un seul organisme, la Maison de la famille.

Approvisionnement et distribution des denrées vers les organismes

- La **Maison de la Famille** est responsable d'acheminer la commande auprès de Moisson Beauce, mais n'a pas de capacité de stockage (tout doit être redistribué);
- La MRC **distribue les denrées vers les municipalités** dans 9 endroits différents (SSVP, Comptoir régional de Beauce et 7 comités des bénévoles municipaux) ;

Gestion des demandes

- C'est la Maison de la Famille qui est responsable de coordonner l'évaluation et de centraliser la paperasse;
- Ce sont des intervenant.es de la Maison de la famille qui procèdent aux évaluations des demandes; ce qui leur permet de pouvoir faire du repérage et du référencement
- La CDC recueille les statistiques des 3 organismes communautaires actifs en sécurité alimentaires pour ajuster la documentation et produire des rapports.

Avantage de ce modèle

- Atteindre une **équité entre les bénéficiaires** d'aide alimentaire
- **Éviter le dédoublement de services**
- Faciliter la **coordination de l'approvisionnement en denrées alimentaires**
- **Libérer** les bénévoles et équipe des organismes **d'une importante charge de travail**

Outils inspirants

Explorer la plateforme d'information mise en place dans la MRC de Beauce-Sartigan



Champ d'actions - Collectif en sécurité alimentaire de Sherbrooke

Un bel exemple de mobilisation



Champ d'actions

Projet collectif en sécurité alimentaire

Le projet Champ d'actions, c'est un **collectif intersectoriel** en sécurité alimentaire qui vise à mettre en œuvre des actions concertées et structurantes à Sherbrooke dans le but d'accroître la sécurité alimentaire, optimiser la valorisation alimentaire et favoriser l'inclusion sociale.

Pour ce faire, des acteurs du domaine de la sécurité alimentaire, de l'itinérance et du logement social sont mobilisés afin de consolider les Alliances pour la solidarité (une enveloppe provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)).

- L'**organisme porteur du collectif**, Entreprendre Sherbrooke, a pris la relève de la coordination du Projet collectif en sécurité alimentaire qui était auparavant assurée par la Corporation de développement de l'entrepreneuriat collectif (CDEC) de Sherbrooke et la Concertation sherbrookoise de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (CSLPES) ;
- Un **comité de pilotage** composé de plusieurs acteurs clés du réseaux sherbrookoïse a été formé en avril 2021; et l'équipe de coordination est composée de trois employé.es d'Entreprendre Sherbrooke, ainsi que l'organisatrice communautaire du CIUSSS de l'Estrie (1jr/semaine);
- La chargée de projet et le comité de pilotage sont à la recherche d'**organismes porteurs pour chaque action** afin de garantir leur pérennité financière et organisationnelle.

Outils inspirants

Explorer la carte interactive du collectif de Sherbrooke



Découvrez la plateforme MutuAli



Curieux d'en savoir plus ?

Découvrez leurs projets en explorant leur site internet



Ou encore, visionnez cette vidéo explicative



Leurs principaux projets

- Mutualisation des ressources matérielles
 - Via la plateforme en ligne [MutuAli](#);
- Semaine de la sécurité alimentaire
 - 1ère édition en 2023 intitulée « La sécurité alimentaire : une recette collective! »;
- Glanage, transformation et inclusion
 - Organisation d'activités de récoltes de surplus de fruits et de légumes;
 - 7 fermes locales et 10 organismes ont été impliqués en 2022;
 - Inclusion sociale et inclusion des immigrant.es
- Achats groupés entre organismes (en cours)
 - Achats auprès de producteurs locaux afin de favoriser un système alimentaire local et territorial durable, résilient et solidaire.
- Collecte de données sur la sécurité, le réemploi et le gaspillage alimentaire (en cours)
 - Collaboration avec des étudiant.es de l'Université de Sherbrooke et autres partenaires; Permettra de mesurer la valorisation alimentaire actuelle et potentielle;
- Numérisation de la distribution des denrées (En cours)
 - Implantation d'une plateforme numérique au sein de Moisson Estrie; afin de permettre l'adéquation entre les besoins en denrées des OC et les denrées offertes par Moisson Estrie.

ORAPÉ

Un exemple d'innovation financière au profit de la sécurité alimentaire

Situé dans la MRC des Érables, ORAPÉ est un organisme communautaire administré par des gens du milieu qui travaillent à soutenir les personnes et les familles à faible revenu depuis 1991. Il offre une vingtaine de services dans 3 secteurs d'activités :

1. Service aux membres (**alimentaire**, produits domestiques, etc.)
2. Éducation populaire et insertion sociale (intégration professionnelle, **ateliers**, etc.)
3. Ressourcerie avec un volet marchand (**électroménagers**, friperie, etc.)

ORAPÉ a développé un modèle d'autofinancement qui lui permet de pérenniser et de consolider sa capacité d'action. L'organisme a développé des activités économiques qui lui permettent de générer des revenus propres. Son volet ressourcerie permet de récupérer et des articles usagés pour la maison (électroménagers, meubles, etc.) qu'il revend en magasin. La cotisation demandée aux membres permet aussi de générer des revenus. Finalement, la viabilité financière est également rendue possible grâce à l'Oeuvre du partage de Plessisville, une œuvre de charité locale.

Électroménagers



Meubles de cuisine



Meubles de salon



Meubles de chambre



Son modèle de financement, basé sur le membrariat et sur l'autofinancement, permet d'avoir une équipe de 5 personnes (temps plein et temps partiel). De plus, il lui permet d'assurer l'accessibilité des services à tous, tout en favorisant les achats à petits prix pour les personnes à faibles revenus;

Environ 200 familles bénéficient de l'aide alimentaire à chaque mois !

Curieux d'en savoir plus ?

Découvrez leurs projets en explorant leur site internet



Annexe 3

Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire

Impact populationnel des interventions en sécurité alimentaire



ACCROÎTRE L'IMPACT POPULATIONNEL DES ACTIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : AGIR LÀ OÙ ÇA COMPTE !

Il y a **sécurité alimentaire** lorsque **toute une population** a accès en tout temps et en toute dignité à un **approvisionnement alimentaire** suffisant et nutritif à coût raisonnable, acceptable du point de vue social et culturel, contribuant à mener une vie saine et active (FAO, 1996). Le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de référence en matière de sécurité alimentaire¹ (MSSS : 2008), a précisé cette définition en y ajoutant les dimensions d'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés et de système alimentaire durable.

Dans une perspective d'équité et de justice sociale, la sécurité alimentaire vise l'accès à une « saine alimentation pour tous » et constitue l'objectif populationnel de la saine alimentation.

Chez certains groupes de la population, des écarts subsistent quant aux opportunités d'accéder à des aliments sains. Ces écarts injustes et évitables peuvent être modifiés par des actions qui, combinées les unes aux autres, ont le potentiel de réduire les inégalités sociales en matière d'alimentation et de contribuer à bâtir la sécurité alimentaire en Montérégie.

¹ Voir Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. Gouvernement du Québec, Québec, page 14.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA SANTÉ

La sécurité alimentaire est un déterminant social de la santé. Les personnes en situation de sécurité alimentaire sont en meilleure santé que celles en vivant de l'insécurité alimentaire, qu'elle soit sévère, modérée ou marginale. Les personnes en situation d'**insécurité alimentaire** souffrent davantage de maladies chroniques, résistent moins bien aux infections et connaissent des hospitalisations plus nombreuses et d'une durée moyenne plus longue. Par conséquent, l'insécurité alimentaire a un coût social mais aussi économique important².

L'insuffisance de revenu est le facteur qui a le plus d'influence sur l'insécurité alimentaire des personnes. Par conséquent, réduire durablement les inégalités sociales en matière d'alimentation passe par des actions ciblant l'amélioration du revenu, la réduction des inégalités socio-économiques et l'accès à coût abordable à des biens et services essentiels de qualité (logement, transport, aliments sains, services de qualité et accessibles à tous en matière d'éducation - de la petite enfance au post-secondaire - et de santé).

LES DÉTERMINANTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les déterminants individuels sont les facteurs liés aux **caractéristiques personnelles ou au parcours de vie des personnes et des ménages** (ex. : monoparentalité, faible revenu, niveau de scolarité, connaissances et compétences culinaires, etc.) qui ont une incidence sur la saine alimentation de ceux-ci.

Les **déterminants collectifs**, pour leur part, réfèrent aux **facteurs environnementaux** de nature économique, physique, politique et socioculturelle au sein des collectivités et, plus globalement, de la société. Ces facteurs influencent les ressources et les opportunités permettant aux personnes et ménages d'accéder à des aliments sains en quantité suffisante. Au nombre de ces déterminants, notons l'accès économique et physique aux aliments, le système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation, valorisation), le coût des biens et services essentiels (notamment en matière de logement et de transport, soient les deux postes budgétaires influençant la part du budget disponible des personnes pour l'alimentation) ainsi que le statut socio-économique (défini par le niveau de scolarité et de revenu et le type d'emploi occupé).

LA PYRAMIDE D'IMPACTS SUR LA SANTÉ : UN OUTIL POUR SITUER LES EFFETS DES INTERVENTIONS

L'impact d'une intervention sur la santé de la population varie en fonction du niveau d'action visé par celle-ci (individu, communauté ou société.) **Les interventions à plus fort impact sur la santé populationnelle sont celles qui s'appliquent à l'ensemble de la société et qui permettent de réduire les écarts socio-économiques.** Les leviers les plus structurants pour y parvenir se situent principalement au niveau des politiques publiques nationales qui ont le potentiel de générer des retombées positives sur la santé de l'ensemble de la population ou de vastes segments visés par celles-ci. Les interventions situées au milieu de la pyramide ont un potentiel d'impact élargi sur la santé de la population vivant au sein d'une municipalité, d'un secteur ou quartier visé par l'intervention. Elles sont considérées comme des interventions « passives » car, en facilitant l'accès à des

² Voir Tarasuk, V., et al., *Association between household food insecurity and annual health care costs*. Canadian Medical Association Journal, 2015, <http://www.cmaj.ca/content/early/2015/08/10/cmaj.150234.full.pdf+html>, consulté le 20 juillet 2017.

ressources et opportunités favorisant l'équité et la santé, elles favorisent la capacité de la population d'un quartier, d'une région ou d'un État de réaliser des choix sains. Finalement, les interventions axées sur la modification des déterminants individuels ont un potentiel d'impact populationnel plus limité, car elles nécessitent de rejoindre les personnes sur une base individuelle, de susciter leur engagement dans l'acquisition de connaissances, de compétences ou dans la modification de pratiques ou de comportements. Ces caractéristiques individuelles sont difficilement modifiables de façon pérenne sans la contribution d'interventions visant à rendre le contexte favorable au maintien du changement souhaité.

FIGURE 1 : PYRAMIDE D'IMPACTS SUR LA SANTÉ POPULATIONNELLE

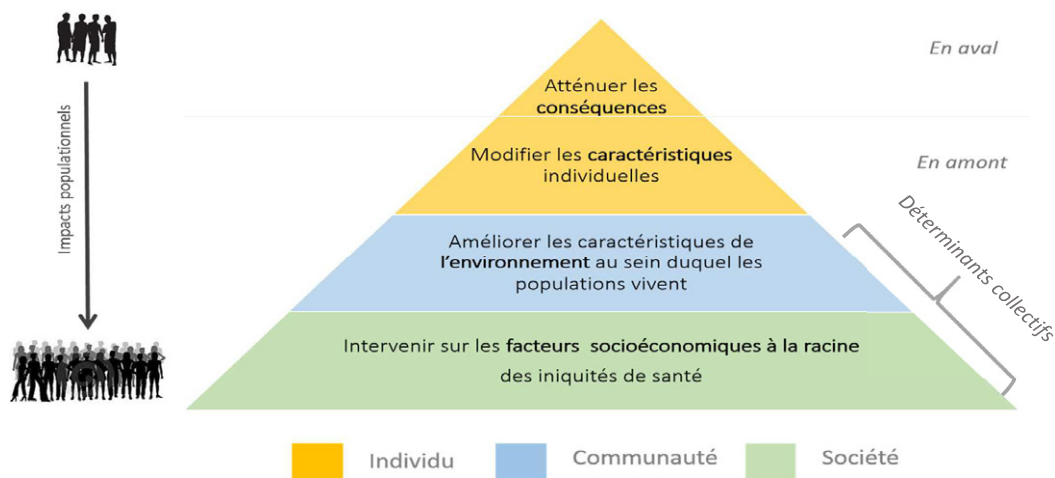


FIGURE 2 : PYRAMIDE D'IMPACTS POPULATIONNELS DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

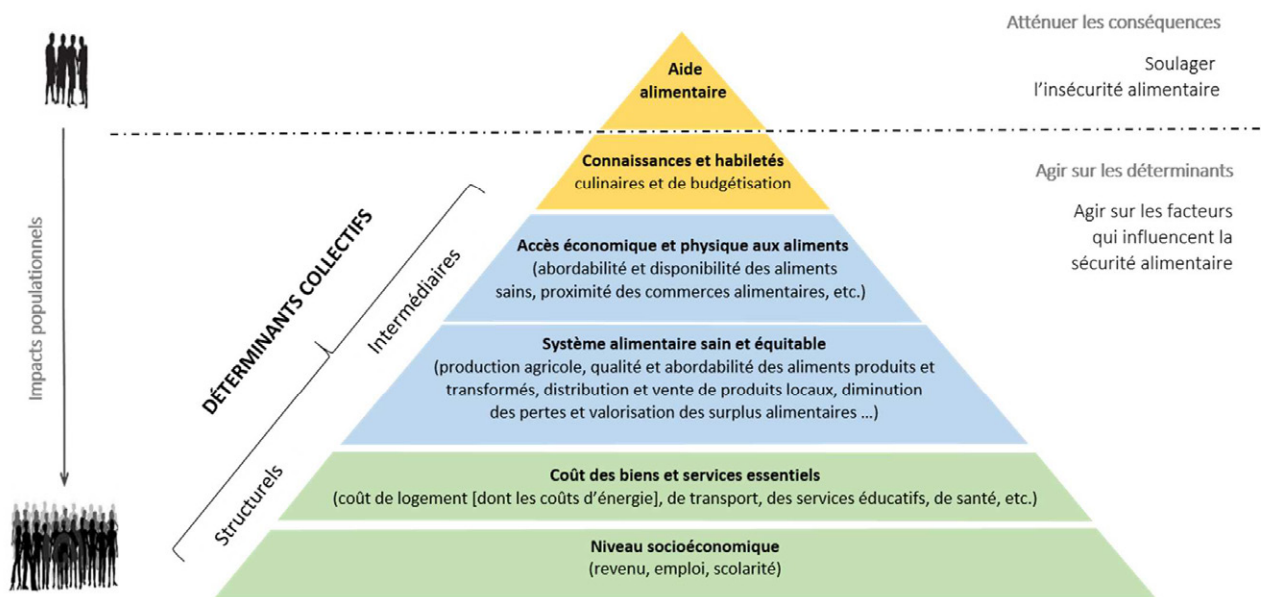
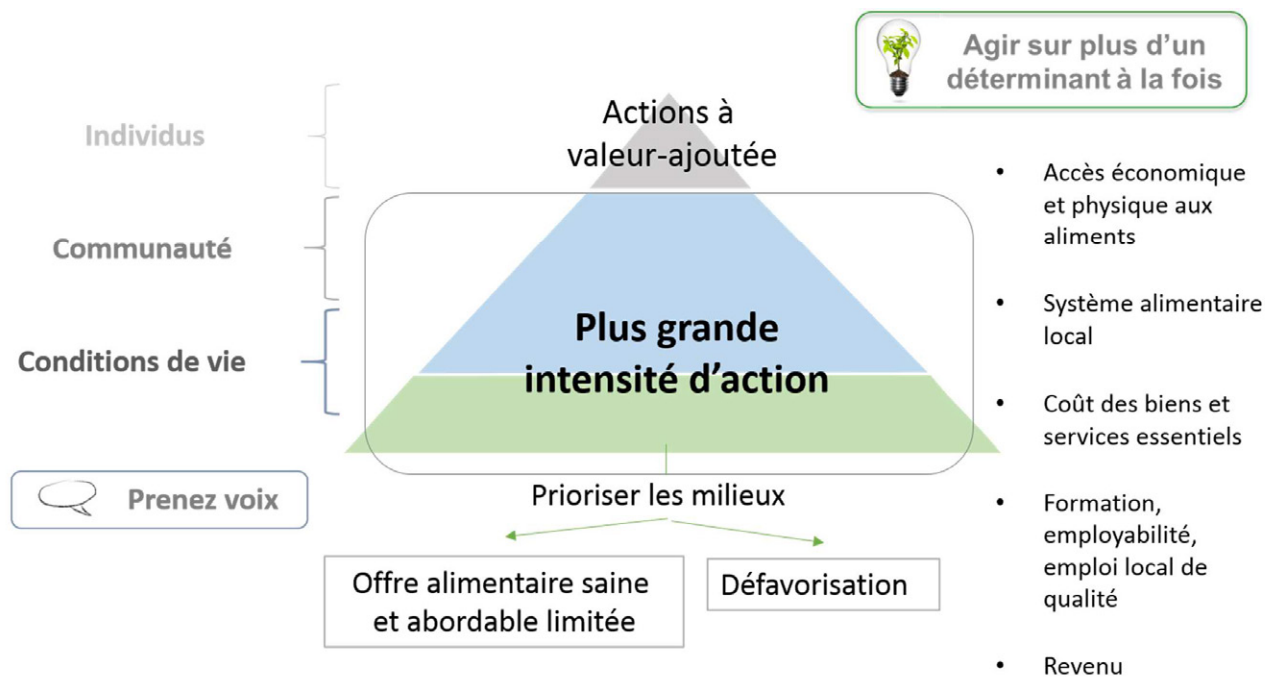


FIGURE 3 : DE LA THÉORIE À L'ACTION!



Les initiatives les plus prometteuses pour bâtir la sécurité alimentaire passent par l'adoption de politiques publiques (locales, territoriales et nationales) et, de façon complémentaire, par le recours à des approches participatives et de développement des communautés. Ces interventions doivent viser la réduction de la pauvreté et le soutien au développement durable tout en s'inscrivant dans une approche écosystémique de l'alimentation locale afin de réorienter le système alimentaire vers des objectifs de santé et d'équité.

Les mesures les plus efficaces pour réduire durablement l'insécurité alimentaire passent par l'adoption de politiques publiques nationales permettant d'assurer un revenu viable à tous les Québécois, leur garantissant un pouvoir d'achat suffisant pour couvrir leurs besoins essentiels sans compromettre leur capacité à s'alimenter sainement, dans la dignité et sans devoir recourir à de mesures charitables.

Pour y parvenir, les acteurs des communautés ont un pouvoir d'agir. En contribuant à combattre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, en participant activement au débat public sur les options de politiques favorisant l'équité et un revenu décent pour tous (ex. : mémoire, plaidoyer, argumentaire, etc.), en assurant à l'échelle locale ou territoriale la planification d'un développement économique inclusif et créateur d'emplois de qualité, en contribuant à l'accès abordable à l'habitation et au transport ou en soutenant la réussite éducative, les acteurs de tous les secteurs d'activités disposent de leviers pertinents afin d'agir sur le pouvoir d'achat et les conditions de vie qui influencent de façon déterminante la capacité des personnes à s'alimenter.

Afin de garantir un accès à des aliments sains à tous, ces interventions visant à accroître le pouvoir d'achat des ménages **doivent être combinées à des actions sur le système alimentaire** afin de réorienter celui-ci vers l'atteinte d'objectifs d'équité, de durabilité, de proximité et de santé. Ainsi, la planification d'interventions visant à valoriser et protéger le potentiel nourricier de nos espaces urbains et territoires ruraux, à soutenir la pérennité et la durabilité de la production alimentaire locale, à favoriser un accès économique et physique à des aliments sains pour tous au sein des milieux de vie (îlot, quartier, noyau villageois), à améliorer la qualité de l'offre alimentaire locale et à diminuer les pertes et valoriser les surplus alimentaire est un ingrédient incontournable de la construction locale de la sécurité alimentaire.

En priorisant les déterminants collectifs et en accordant une place de choix aux **initiatives à fort potentiel d'impacts populationnels**, dont celles portant sur le statut socio-économique, le coût des biens et services essentiels et le système alimentaire de proximité, les interventions à l'échelle des communautés peuvent concourir à modifier l'environnement économique, physique, socioculturel et politique à l'origine des inégalités sociales en matière d'alimentation et ainsi apporter une réponse durable et efficace à l'insécurité alimentaire des communautés.

Déterminants individuels

AIDE ET SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Qualité nutritionnelle des aliments offerts en contexte d'aide alimentaire Ex. : accroître l'offre de fruits et légumes frais et de protéines (légumineuse, viande, poisson, etc.) en contexte d'aide alimentaire, distribution alimentaire auprès de populations vulnérables (paniers, popotes roulantes, repas communautaires, soupe populaire, etc.), etc.

Solidarité alimentaire entre individus Ex. : partage d'aliments (issus des récoltes en potager privé, des surplus des achats alimentaires des ménages...), aliments en libre-service, etc.

CONNAISSANCES, HABILITÉS ET LITTÉRATIE

Activités de développement des connaissances et compétences culinaires Ex. : activités éducatives et de sensibilisation, ateliers culinaires et nutritionnels/cuisine éducative, ateliers de jardinage, ateliers sur la gestion et la conservation des aliments, etc.

Activités de développement des connaissances et compétences de gestion budgétaire Ex. : ateliers de gestion budgétaire, activités de surveillance des aubaines, de couponnage, etc.

Cuisines collectives Ex. : cuisine collective, communautaire, etc.

Suite du tableau
à la page suivante



ACCÈS ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE AUX ALIMENTS

Épicerie économique Ex. : épicerie solidaire, communautaire à but non lucratif, coopérative d'alimentation de proximité, épicerie économique en milieu vulnérable (ex. : dans les habitations subventionnées), transformation et vente des invendus à coût abordable, etc.

Groupes d'achats Ex. : groupes d'achats de fruits et légumes frais, de denrées périssables ou non périssables, de semences, etc.

Jardinage Ex. : jardin collectif, communautaire, agriculture urbaine dont le jardinage urbain, aménagements comestibles, jardin de production (approvisionnement alimentaire collectif), etc.

Marchés de proximité Ex. : marché mobile/ambulant, marché maraîcher, de producteurs, marché citoyen, marché de quartier, marché de solidarité/écomarché virtuel, valorisation des invendus des marchés, soutien à la consolidation des activités de marchés (ex. : regroupement, association...), etc.

Approvisionnement à la ferme Ex. : kiosques fermiers, achat direct à la ferme, autocueillette, cueillette des fruits et légumes déclassés, récupération – dont le glanage - et vente par des circuits courts des surplus agricoles, agriculture soutenue par la collectivité (ASC), faciliter le transport vers les lieux d'approvisionnement à la ferme, etc.

Accès aux lieux d'approvisionnement et livraison des achats alimentaires effectués dans un commerce Ex. : livraison à domicile de denrées non-transformées, épicerie en ligne avec option de livraison, faciliter le transport vers les lieux d'approvisionnement alimentaire (ex. : navette, jumelage/covoiturage, transport bénévole, circuit de transport collectif (TC), etc.), tarification sociale des services de TC vers les ressources et organismes en sécurité alimentaire, accès universel aux commerces alimentaires, etc.

Amélioration de l'offre alimentaire de proximité (qualité, diversité, prix) Ex. : amélioration de l'offre alimentaire dans les commerces de proximité existants (dépanneurs, pharmacies, petites épiceries...), implantation de supermarchés, épiceries et fruiteries dans « déserts alimentaires » ou au sein d'un secteur mal pourvu en matière d'aliments sains, plate-forme de mise en vente à coût abordable des surplus alimentaires des commerces, etc.

SYSTÈME ALIMENTAIRE ÉQUITABLE

Mesures d'employabilité au sein du système alimentaire Ex : mesures de reconnaissance des compétences et création de plateaux de travail au sein de projets en sécurité alimentaire (transformation alimentaire, jardinage, cueillette aux champs, service à la clientèle, livraison, etc.), formation aux métiers de cuisinier et aide-cuisinier avec soutien à l'intégration en emploi au sein d'un organisme en sécurité alimentaire, etc.

Alimentation institutionnelle responsable Ex. : tarification sociale des services alimentaires, amélioration de la qualité de l'offre alimentaire (fruits et légumes), approvisionnement de proximité, coopérative d'alimentation en milieu scolaire, etc.

Interventions globales et intégrées sur la sécurité alimentaire Ex. : favoriser l'établissement de lieux dédiés à l'alimentation dans les quartiers et communautés (ex. : centre alimentaire communautaire) intégrant une large gamme d'interventions sur les déterminants individuels et collectifs de la sécurité alimentaire dans un espace (bâtiment, îlot au sein d'un quartier), regroupement de services en sécurité alimentaire dans un lieu dédié, etc.

Pouvoir d'agir des communautés sur la sécurité alimentaire Ex. : Ex. : caractérisation de l'état de la sécurité alimentaire au sein d'une communauté/planification d'actions globales et intégrées sur le système alimentaire (ex. : conseil alimentaire, politique alimentaire, plan d'action concerté et intersectoriel, etc.).

Aménagement et politiques municipales favorables à la sécurité alimentaire Ex. : élaboration d'une vision, d'orientations et d'un plan d'action en vue de soutenir la consolidation d'un système alimentaire local durable et équitable (ex. : politique « ville nourricière », adapter les outils de planification et la réglementation afin de favoriser l'accès à des aliments sains dans les secteurs vulnérables et sur l'ensemble du territoire municipal, notamment au sein du schéma d'aménagement et des plans d'urbanisme, intégration dans les politiques municipales d'interventions favorisant la sécurité alimentaire au sein des politiques de développement social, familiales, de loisirs, etc.), favoriser la protection et la valorisation du territoire productif (ex : aménagements comestibles, permettre dans toutes zones l'usage « agriculture urbaine », programme de soutien au développement de l'agriculture urbaine, etc.), soutenir l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre alimentaire dans les commerces existants (ex. : incitatifs financiers, permettre la vente de fruits et légume sur des étals extérieurs en façade, etc.)

COÛTS DES BIENS ET SERVICES ESSENTIELS

Abordabilité du logement (logement social, logement abordable dont l'accès à la propriété, mesures de soutien à la rénovation domiciliaire, etc.) et du **transport collectif** (tarification sociale et abordabilité de services de transport collectif, transport en commun, taxi-bus, transport bénévole, covoiturage, etc.), **initiatives communautaires d'accès aux biens et services essentiels.**

NIVEAU SOCIOÉCONOMIQUE

Revenu viable : Ex. : mobilisation des employeurs et implantation d'une charte d'engagement pour le revenu viable dans un territoire, soutien à la création d'emplois de qualité rémunérés, à des mesures d'insertion en emploi, soutien à la qualification et à la réussite éducative, **développement social territorial**, etc.

Actions de plaidoyer : mémoire, argumentaire, sensibilisation des décideurs, diffusion de données sur le revenu et la sécurité alimentaire, participation aux consultations gouvernementales, participation au dialogue sur les politiques publiques en lien avec les coûts de l'énergie, de soutien au logement, d'accès économique à des services éducatifs de qualité, au revenu (salaire minimum, aide de dernier recours, mesures de soutien au revenu des familles, etc.).

Déterminants intermédiaires

Déterminants structurels



Reproduction ou téléchargement autorisé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales avec mention de la source :

Rapport rédigé par
Marianne Simard-Veillet, Pair

Version finale
déposée le 6 juin 2024

www.pair-services.org

